

SARL AACTION DEM

27 JAN 1994

LE GÉNÉRAL N° A 97

LE TRIBUNAL D'INSTANCE

Capital de 50 000 francs
Siège social : 12 rue de la République, 93000

10000 MARSEILLE (M007111)

R.C.S. FICHVILLE R 376031500

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 16 NOVEMBRE 1993

L'an mil neuf cent quatre-vingt-trois
Le seize novembre à quatre heures,
Les associés se sont réunis en assemblée générale
extraordinaire au siège social, au nombre de 11
associés.

LISTE DES ASSOCIÉS PRÉSENTS :

M. COURNOT Lionel	pour	250 parts
Mlle Lydia GAYREZ	pour	250 parts

Total : 500 parts

Le capital de 500 parts composant le capital social.

M. COURNOT Lionel préside la séance en qualité de gérant.

Il déclare, en conséquence, que l'assemblée peut valablement
délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de
trois quarts des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de
l'assemblée :

- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions proposées
- les statuts sociaux.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition
des associés non présents plus de quinze jours avant la
date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la
possibilité de poser, pendant ce délai, toutes questions
à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

M. le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente
assemblée est le suivant :

CL
CM
SL